

---

## « Sois sympa, rapporte-moi » : conception et mise à disposition d'outils de promotion des gobelets lavables

---

### Conseil Départemental de Côte d'Or

53 bis rue de la Préfecture

BP 1601

21035 Dijon

[Voir le site internet](#)

Mathilde Mouchet

[mathilde.mouchet@cotedor.fr](mailto:mathilde.mouchet@cotedor.fr)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



---

### CONTEXTE

De nombreuses manifestations (culturelles, sportives, ...) sont organisées dans le département chaque année. Ces événements festifs sont des lieux de production de déchets, mais également de sensibilisation du public.

Dès 2013, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or a cherché à entrer en contact avec les organisateurs de manifestations pour connaître leurs besoins.

Devant la complexité de la réunion de données fiables, la collectivité a choisi de se tourner vers les collectivités porteuses de PLP du département.

Le projet commun a consisté en la conception d'un visuel de communication "**Sois sympa, rapporte-moi**" pour favoriser le retour des gobelets par les participants aux manifestations. Le Conseil Départemental de la Côte-d'Or a ensuite imprimé et fait fabriquer les différents supports.

### OBJECTIFS ET RESULTATS

#### Objectifs généraux

L'objectif principal de cette action est d'impulser une dynamique autour des événements durables en Côte-d'Or.

Pour cela, les gobelets sont diffusés auprès des organisateurs de manifestations par deux biais :

- via la mise à disposition gracieuse de 3 150 gobelets à 4 EPCI porteurs de PLP, qui se chargent de la gestion de leur stock,
- via un emprunt direct auprès du service Environnement et Milieu naturel du Conseil Départemental, qui gère un stock de 1 100 gobelets. Facteur limitant : la collectivité ne dispose **pas d'une régie de recette** qui permettrait l'encaissement des pénalités liées aux gobelets manquants.

[www.ecotidiens21.fr/cms/gobelets](http://www.ecotidiens21.fr/cms/gobelets)

#### Résultats quantitatifs

- . 5 300 gobelets jetables évités entre septembre 2014 et août 2015
- . 20 structures différentes ont emprunté des gobelets dont

- 8 publiques
- 2 privées
- 10 associatives

. Pertes entre 0 et 20 % de gobelets selon les manifestations => décision de conventionner avec les organisateurs pour monétiser la perte de gobelets (au delà de 3 % de perte)

## Résultats qualitatifs

- . Satisfaction globale des organisateurs qui ne sont pas obligés d'investir dans un stock de gobelets
- . Le concept fonctionne très bien pour un public d'enfants
- . Développement d'un intérêt en interne pour les manifestations gérées par la Direction Communication

## MISE EN OEUVRE

### Planning

**Avril 2013** : Réunion d'un groupe de travail avec les EPCI pour esquisser un projet de lavage départemental de gobelets

**Novembre 2013** : Abandon du projet par manque de retour des organisateurs de manifestations

**Juillet/août 2014** : Conception du dispositif « Sois sympa, rapporte-moi », avec une agence de communication

**Septembre 2014** : Signature des conventions avec les EPCI

**Octobre 2014** : Livraison du matériel

**Septembre 2015** : Mise en place d'une convention de prêt pour monétiser la perte de gobelets par les associations

### Moyens humains

Animatrice du PDP :

- Conception du dispositif jusqu'à la livraison aux collectivités = 53 h
- Gestion du stock propre au Conseil Départemental = 15 h

### Moyens financiers

Conception du dispositif par une agence de communication extérieure = 4 800 €

Fabrication du matériel (4 250 gobelets, 10 mobiliers et 10 banderoles) = 6 200 €

### Moyens techniques

/

### Partenaires mobilisés

- Communauté de Communes du Pays de Nuits-Saint-Georges
- Communauté de Communes du Sud Dijonnais
- SMICTOM de la Plaine Dijonnaise

- Syndicat Mixte du Sud Ouest Côte-d'Or

## VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

### Facteurs de réussites

Les **droits sont cessibles gracieusement** pour toute collectivité qui souhaite reproduire le dispositif de communication.

### Difficultés rencontrées

L'idée était de concevoir un **dispositif ludique visant à inciter les participants** à rapporter leur gobelet. Le travail avec une agence de communication a été un vrai plus.

Afin de réduire les coûts supportés par les collectivités, le choix s'est porté sur un **conventionnement avec des EPCI** pour la mise à disposition gracieuse d'un stock de gobelets.

### Recommandations éventuelles

Pour les collectivités qui ne disposent pas de régie de recette, il vaut mieux mettre en place dès le début une convention de prêt avec les associations pour **monétiser la perte de gobelets**.

Attention à ne pas effrayer les associations en leur donnant trop de critères d'éco-responsabilité à respecter dans le cadre de l'utilisation des gobelets.

---

## Mots clés

CONSOMMATION DURABLE

### Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)

sous la responsabilité de son auteur

### Contact ADEME

Mathilde Mouchet

[mathilde.mouchet@cotedor.fr](mailto:mathilde.mouchet@cotedor.fr)

Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté